

## RAPPORT D'ACTIVITES CODEP 06 2022-2023

Chers Présidentes et Présidents de clubs

Chers Responsables de SCA

En tout premier lieu je vais vous faire, comme à l'accoutumée un bilan des licences et brevets FFESSM dans notre département

**-Les licences** : leur nombre a légèrement augmenté / ont été délivrées 3008 licences

1124 licences féminines et 1884 licences masculines, ce qui représente un pourcentage de 37 % de féminines (pour mémoire le pourcentage national est de 33.2 pour cent).

Au niveau national le nombre de licences est à peu près de 133000 licences, en augmentations de 4.5% par rapport à la saison précédente. Nous sommes encore assez loin de la barre des 140000 licenciés qui étaient la règle avant la crise sanitaire.

Pendant longtemps ce nombre de licence de 140000 et plus a permis à la FFESSM de vivre confortablement ,ce n'est plus le cas .Il faut en prendre son parti et se réinventer ,trouver de nouvelles sources de financement : les ATP (autres types de participation) type PE 12 et Pass Découverte et pratiquants sont une piste de développement, des « licences estivales » en sont une autre ,et le CDN a entamé une réflexion active à ce sujet .

ATP veut dire activité sans licence (coût moindre) et pas de CACI donc accessibilité plus simple pour les pratiquants occasionnels que nous voyons dans notre département

Le Pass découverte (3 euros) permet de faire bénéficier une personne d'une assurance RC pendant 3 activités de notre fédération (scaphandre, randosub ,découverte photo ,bio) et se délivre (en amont) via l'interface habituelle.

Un autre vecteur de développement important :la Randosub (c'est le nom du « snorkeling » au sein de notre fédération) ; c'est une porte d'entrée simple et un moyen de faire découvrir la mer et nos activités à de nombreuses personnes... de nouveaux Pass ,assortis d'une communication adéquate, seront prêts pour la saison prochaine.

A noter que la proportion de licences délivrées dans les associations par rapport aux SCA reste stable

On nous dit parfois que notre licence est chère :45.80 euros, c'est dans la moyenne inférieure des licences des fédérations de sports de nature. Dans les associations pensez à faire le distinguo entre licence et adhésion et expliquez le à vos adhérents .

La licence offre des avantages , pensez à les présenter à vos membres !

-**Les brevets** 1753 brevets ,toutes commissions, délivrés (avec une grosse majorité de brevets techniques) 65000 au niveau national.

Les bilans des différentes commissions et activités vous seront présentés ensuite par les responsables,aussi je ne vous les détaillerai pas mais je souhaite vous informer de sujets plus généraux

-La Métropole de Nice est en cours d'étude pour installer une Aire Marine Protégée allant de l'aéroport jusqu'à la partie Ouest de la Rade de Villefranche.

Pour ne pas faire un bis repetita des soucis des cantonnements de pêche du Cap d'Antibes et du Cap d'Ail, nous sommes ultra présents et les plongeurs sont consultés et informés de l'avancement du processus.

Concernant Antibes nous attendons toujours de la part de la Premar le reclassement du cantonnement de pêche en une autre dénomination qui permettrait d'y reprendre les activités de plongée scaphandre et apnée (hors PSM bien évidemment).

Un travail est par ailleurs en cours avec le CD06 pour la mise en place de nouveaux ancrages écologiques dans le département.

### **-les subventions Etat**

Ce sont l'ANS et le FDVA (fond de développement de la vie associative)

Les axes ANS sont définis par le ministère des Sports et la FFESSM qui gère l'ANS ne peut que les décliner :

-inclusivité

-féminisation

-rajeunissement

-aide à la création d'emplois

Le FDVA a des critères d'attribution différents qui sont parfois plus simples pour nous.

Je souhaiterai finir en parlant **d'avenir**

-avenir du Codep : une nouvelle équipe sera élue dans un an, le candidat à la présidence future aura besoin de l'aide de tous, je vous engage à vous réunir autour de lui et son équipe future.

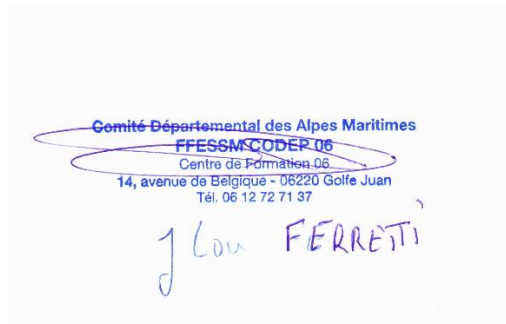
-Enfin : nous organisons en décembre 2024 l'Assemblée Générale nationale FFESSM (c'est une assemblée électorale) au Palais des Congrès d'Antibes.

C'est une occasion unique de faire découvrir la plongée maralpine à toute la FFESSM

Bernard Roux responsable du comité d'organisation et prendra la parole après son rapport de trésorier.

Merci d'être à ses côtés en masse.

Merci de votre attention.



JL FERRETTI